

# AFOC 56

---

## **VOUS DEMANDEZ À UNE ENTREPRISE SON ATTESTATION D'ASSURANCE DÉCENNALE**

Vous souhaitez rénover votre maison ou votre appartement. Pour cela, vous faites appel à des entreprises.

Sachez que, pour certains travaux, l'entreprise doit être assurée au titre de la garantie décennale. À l'ouverture de tout chantier, elle doit justifier qu'elle a souscrit un contrat d'assurance la couvrant pour cette responsabilité. Les entreprises -assurées doivent joindre, aux devis et aux factures, des attestations d'assurance, conformément aux articles [L. 241-1](#) et [L. 243-2](#) du code des assurances. Elles doivent vous transmettre un document conforme à l'[arrêté du 5 janvier 2016](#) fixant un modèle d'attestation d'assurance comprenant des mentions minimales.

Si l'entreprise n'a pas respecté cette obligation, vous pouvez la contacter pour qu'elle vous transmette ce document.

### **Lettre simple ou mel**

*Madame, Monsieur,*

*Le (date), vous m'avez transmis un devis portant sur (lister les travaux envisagés).*

*Malheureusement, je n'ai pas pu prendre connaissance de votre attestation d'assurance décennale, car elle n'était pas jointe au devis.*

*Je vous remercie de bien vouloir me la transmettre pour finaliser l'étude de votre devis.*

*Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.*

*(Signature)*

---